

LES DROITS DE LA PERSONNE EN ROUMANIE

QUESTION

Un an après la chute du dictateur Nicolae Ceausescu, la question des droits de la personne en Roumanie demeure un sujet de préoccupation, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du pays, et elle contribue à l'image médiocre de la Roumanie à l'étranger. Des progrès notables ont cependant eu lieu.

CONTEXTE

Dès le renversement du régime Ceausescu, en décembre 1989, le gouvernement provisoire formé par le Front de salut national s'est engagé auprès de la communauté internationale à respecter les engagements auxquelles la Roumanie avait déjà souscrit et à faire en sorte que sa législation soit sujette aux obligations des Nations Unies et de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

La plupart des modes de violation des droits de la personne ont été abolis dès les premiers jours de la révolution. La peine de mort, le programme de systématisation rurale, les politiques de contrôle démographique, les limites à la liberté d'expression religieuse et aux contacts avec les étrangers et la censure des moyens de communication ont été rapidement supprimés.

L'actuel gouvernement, élu en mai dernier, a admis que le régime légal garantissant les droits fondamentaux des individus n'est pas tout à fait au point. Ainsi, il appert que les droits des personnes détenues mériteraient d'être mieux définis. Plusieurs observateurs ont également constaté que le système judiciaire semble toujours influencé par les pratiques non-démocratiques de l'ancienne époque communiste. Par contre, le gouvernement s'est engagé à garantir le droit des personnes arrêtées d'être informées des charges qui pèsent contre elles dans les vingt-quatre heures, le droit aux conseils d'un avocat durant tout le processus judiciaire et le droit à la mise en libération sous caution. Un centre pour la promotion des droits de la personne a aussi été créé à Bucarest et l'annonce par le gouvernement d'un poste d'Ombudsman augure très bien. Le droit d'association est respecté comme en font foi les nombreux syndicats d'ouvriers.